



## SORC-FNO

Hélène SAGNE  
17 rue Pierre de Ronsard  
41000 BLOIS

Jeudi 29 mars 2018

La Fédération Nationale des Orthophonistes représentée par le SORC-FNO au sein de l'intersyndicale régionale des étudiants et orthophonistes, interpelle la Conférence Régionale de Santé quant à la disparition des postes d'orthophonistes salariés.

Pour les orthophonistes hospitaliers (1875 personnes en France, 74 en région Centre), il est urgent de revaloriser des grilles salariales et qu'elles soient corrélées à leur niveau de diplôme (bac+5) pour permettre d'enrayer la fuite des professionnels des hôpitaux, ceci dans l'intérêt des patients et des étudiants.

L'orthophonie en établissement de santé est indissociable et complémentaire de l'orthophonie en libéral. Les parcours de soins nécessitent à la fois des soins ambulatoires en cabinet libéral et des lieux d'expertise (consultations à l'hôpital, expertise dans les suivis et diagnostics en ORL, en neurologie, en chirurgie et traumatologie, pédopsychiatrie, centres référents des troubles des apprentissages...). La profession est la plus difficile à recruter dans les établissements médico-sociaux (31%, enquête Unifaf janvier 2017). Certains services hospitaliers n'ont plus d'orthophonistes en raison du manque d'attractivité des postes, les grilles salariales restant nettement inférieures au niveau d'études.

La désertification touche fortement la région Centre et la profession (densité inférieure à la moyenne nationale). Les établissements et services hospitaliers qui ont recours aux orthophonistes libéraux n'assument plus leurs missions de soins et alourdissent les listes d'attente déjà conséquentes partout en région.

Pour que l'hôpital assume ses missions de soins et services à la population, en coordination avec l'exercice libéral de la profession mais sans reposer sur lui, nous sommes tous unis pour réaffirmer le rôle majeur et irremplaçable de l'orthophonie dans le système national de santé.

Pour sa pérennité, former les orthophonistes de demain est un enjeu majeur pour les soins de chacun, à tous les âges de la vie. L'enseignement et les lieux de stages en milieu hospitalier ne sont possibles que si l'exercice salarié de la profession perdure.

Le monde médical, de la recherche, des milliers de familles et de patients, des associations de patients soutiennent les demandes de la profession et leur attachement à être des soins de qualité.

Il est de votre responsabilité d'agir en urgence pour le maintien de la qualité des soins et un maillage territorial efficient en appuyant maintenant la juste revalorisation salariale des orthophonistes.

Hélène SAGNE, orthophoniste  
Présidente du Syndicat des Orthophonistes de la Région Centre  
Affilié à la FNO.